

**MAISON DES FETES FAMILIALES DE NOISIEL**  
**("La Remise aux Fraises" - Cours de l'Arche Guédon – 77186 NOISIEL)**

La Maison des Fêtes Familiales de Noisiel est louée aux particuliers pour l'organisation de manifestations à caractère familial officiel (anniversaire (10 jours avant ou après la date), baptême, communion, mariage, anniversaire de mariage, fiançailles).

Cette location peut être consentie pour tous les jours de la semaine, **SAUF le vendredi**.

**VISITES** : Avant la réservation, une visite de la Maison des Fêtes Familiales peut être effectuée en prenant rendez-vous au 06 85 80 05 95 (**uniquement du lundi au vendredi**).

**PRE-RESERVATION**: Celle-ci est effectuée par téléphone et doit impérativement être confirmée par écrit et adressée à Monsieur le Maire de Noisiel.

Celles-ci sont conservées **DIX jours francs** par le service gestionnaire. Passé ce délai la pré-réservation, est annulée d'office.

**JUSTIFICATIFS OBLIGATOIRES**: A fournir selon la nature de la manifestation. (publication des bans, attestation de baptême ou de communion, faire-part de fiançailles...), justificatif d'identité (livret de famille, carte d'identité), attestation d'assurance responsabilité civile avec extension dite "organisateur de fête familiale et privée", etc.....

**CAPACITE DE LA SALLE**: La salle d'une surface de 180 m<sup>2</sup> peut accueillir un maximum autorisé de 140 personnes. Si besoin est, celle-ci peut être partagée par une paroi coulissante en une salle de 80 m<sup>2</sup> (pour 60 personnes) et une salle de 100 m<sup>2</sup> (pour 80 personnes).

**AMPLITUDE HORAIRE** : La mise à disposition de la salle se fait du matin 9 h au lendemain matin 2h (sauf les mardis, mercredis, jeudis -20 h- et les dimanches 22 h), heure où elle doit être libérée, propre et rangée.

**COUTS DE LOCATION** (*samedi, dimanche ou jour férié*) :

**Habitants de Noisiel** (prioritaires):

- 250 euros (80 m<sup>2</sup> pour 60 personnes maximum);
- 300 euros (100 m<sup>2</sup> pour 80 personnes maximum);
- 550 euros (180 m<sup>2</sup> pour 140 personnes maximum).

**Autres communes du Val Maubuée** (confirmation seulement 2 mois avant la date souhaitée) :

- 365 euros (80 m<sup>2</sup> pour 60 personnes maximum);
- 445 euros (100 m<sup>2</sup> pour 80 personnes maximum);
- 810 euros (180 m<sup>2</sup> pour 140 personnes maximum).

(Les réveillons du 24 et du 31 décembre font l'objet d'une tarification particulière, les jours de semaine non fériés également).

**La constitution des dossiers de location de la Maison des Fêtes Familiales s'effectue sur**  
**RENDEZ-VOUS uniquement.**  
**Prendre contact avec le Service gestionnaire en téléphonant au 01 60 37 73 72.**